



UFA SAINT-PHILIPPE

CAPa Jardinier Paysagiste

(Réactualisé en Juin 2025)

Le titulaire du CAPa Jardinier Paysagiste deviendra un ouvrier qualifié capable de réaliser des travaux d'entretien et de création d'un espace vert en entreprise privée ou dans une collectivité

Prérequis

- Après une 3ème générale ou spécifique, un autre CAP
- Savoir lire, écrire et compter
- Avoir moins de 30 ans

Modalités d'accès

- Vous pouvez vous préinscrire en remplissant un formulaire disponible sur notre site web : <https://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>
- Ou nous contacter directement : 01 46 23 62 73 – emilie.vagao@apprentis-auteuil.org
- L'entrée en formation se réalise après un entretien de motivation par le chargé de promotion des formations, par un examen du dossier (bulletins, lettre de motivation) et par un test

Délais d'accès

L'établissement établira dans un délai de 8 jours maximum après l'entretien, la confirmation de l'inscription. Cette dernière se réalisera par un envoi de mail au jeune.

Objectifs

Former des ouvriers qualifiés capables d'assurer des travaux nécessaires à l'entretien et la création d'un espace vert.

Capacités générales visées :

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux / Prendre position dans une situation à caractère social et civique / Utiliser des outils dans des situations de la vie courante / Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle / S'exprimer à travers une réalisation personnelle / Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel Interagir avec son environnement social / Adapter son langage et son comportement aux situations de communication / S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

Capacités professionnelles visées :

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Entretien la végétation
- Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

- Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères
- Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements
- Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements

Programme synthétique

- *Matières générales* : Education Socio Culturelle et Hist-géo / Maths / Economie / Anglais / Sport
- *Matières techniques* : Technique d'entretien des espaces verts / Technique de création en Espaces verts et Agroéquipement

Méthodes mobilisées

La formation est dispensée uniquement en présentiel.

Le centre dispose d'un parc paysager de 14 ha, de 1200 m² de serres et de tunnel, d'un atelier mécanique, d'un atelier de maçonnerie paysagère, de machines récentes (tondeuses, débroussailleuses, souffleurs ...) Toutes nos salles sont équipées de moyens modernes (connexion internet, vidéoprojecteur ...). Le centre met également à disposition une salle informatique et un Fablab (imprimante 3D)

Modalités d'évaluations

- Le CAPa Jardinier Paysagiste est évalué en contrôle continu (80% en CCF) et en épreuve ponctuelle terminale (20%)
- La formation est validée par le CAPa Jardinier Paysagiste, diplôme du Ministère de l'agriculture.

Suite de parcours, débouchés, passerelles

Poursuite d'études :

Un Bac professionnel Aménagements paysagers en 2 ans ou un BP Travaux Paysagers en 2 ans

Passerelle :

Réaliser un autre CAP dans le domaine agricole : CAPA Métiers de l'agriculture "production horticoles" ou "productions agricoles / Utilisation des matériels.

Débouchés :

La formation permet avant tout une insertion rapide en tant qu'ouvrier jardinier dans une entreprise privée ou dans une collectivité territoriale.

Durée

- La formation dure 2 ans, soit 840 h de formation
- Possibilité de le faire en 1 an si le candidat est déjà titulaire d'un diplôme de même niveau
- 12 semaines par an soit environ une semaine par mois de formation

Tarifs

- Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti
- Des frais d'hébergement, de restauration et de transports pourront être à charge de l'apprenti : nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'information, contactez notre référent handicap : referent-handicap-ufa@apprentis-auteuil.org

Résultats de la session de formation

Session de Juin 2025 : 17 admis sur 19 jeunes présents à l'examen, soit 89 % de réussite (mise à jour Juin 2025)

Ces indicateurs de résultats sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site <https://www.inserjeunes.gouv.fr/diffusion/>

Autres indicateurs de résultats

- Taux de réponse de l'enquête : 82 %
- Taux de poursuite d'études : 50 %
- Taux d'interruption en cours de formation : 25% en première année et 5,5 % en seconde année
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage : 15 % en première année et 5,5 % en seconde année
- Taux d'insertion professionnelle : 40 %

Les + de la formation :

- ✓ **Classe à petit effectif**
- ✓ **Accompagnement personnalisé**
- ✓ **Soutien scolaire possible**
- ✓ **Partenariat avec de nombreuses entreprises**
- ✓ **Insertion rapide après la formation**

Contacts :

Mme Emilie Vagao – 01 46 23 62 73 – emilie.vagao@apprentis-auteuil.org